

L'enseignement secondaire français dispose de taux d'encadrement qui ont eu tendance à s'améliorer en période de recul démographique. Ce mouvement tend à s'inverser ces dernières années en collèges, qui comptent en moyenne près de 25 élèves par classe à la rentrée 2011, et en lycées, qui en comptent un peu plus de 28.

Les élèves des établissements scolaires du second degré bénéficient en France de conditions d'encadrement plutôt supérieures à celles des pays comparables. Pour l'année 2010, le ratio du nombre d'élèves au nombre d'enseignants s'établit ainsi à 12,3 en France contre plus de 15 aux Pays-Bas, au Canada ou en Corée, mais moins de 10 en Belgique et en Espagne. Ce rapport, qui a eu tendance à diminuer avec le mouvement de baisse, d'origine démographique, des effectifs accueillis en collèges et en lycées, repart à la hausse ces dernières années.

Cet indicateur ne constitue qu'une approche rudimentaire des conditions réelles d'accueil des élèves, traditionnellement appréciées dans le second degré par le nombre moyen d'élèves par classe ou division (E/D). La taille moyenne des classes varie fortement selon le niveau ou le cycle d'enseignement.

À la fin des années 1980, l'afflux important d'élèves issus de générations nombreuses avait ainsi entraîné un alourdissement des classes de premier cycle, mais surtout de second cycle général et technologique. Alors, les classes de lycées comptaient près de 30 élèves, en moyenne, contre un peu plus de 24 pour les collèges et un peu moins de 23 pour les lycées professionnels (publics et privés). Les années suivantes, tandis que la situation restait relativement stable en collèges, les seconds cycles ont vu leurs classes s'alléger avec le recul démographique. Lors des dernières rentrées,

la taille moyenne des classes se relève en collèges (24,8 élèves en moyenne en 2011) et en second cycle général et technologique (28,3) mais reste proche de 19 élèves en second cycle professionnel (graphique 01).

Mais cette information ne renseigne qu'imparfaitement sur les conditions réelles d'enseignement, dans la mesure où un tiers de l'ensemble des heures d'enseignement est aujourd'hui effectué en groupe et non en classe entière : un peu moins de 20 % dans les collèges publics et la moitié environ en lycées (tableau 03).

L'indicateur E/S du « nombre moyen d'élèves dont un enseignant a la charge dans sa classe en moyenne pendant une heure » prend en compte tous les enseignements, dispensés en classe entière ou en groupe. En 2011, il est égal à 21,8 élèves en moyenne sur l'ensemble du second degré public : en collège et surtout en lycée, ces valeurs sont sensiblement inférieures à la taille moyenne des divisions, et notamment dans l'enseignement professionnel où près de 20 % des heures sont assurées devant des groupes de 10 élèves ou moins (graphique 02).

Sources : MEN-MESR-DEPP, Scola-rité (effectifs d'élèves dans les divisions et nombre de divisions) et les bases-relais, qui mettent en relation les informations sur les élèves et sur les enseignants
Champ : France métropolitaine + Dom, public et privé, public seul

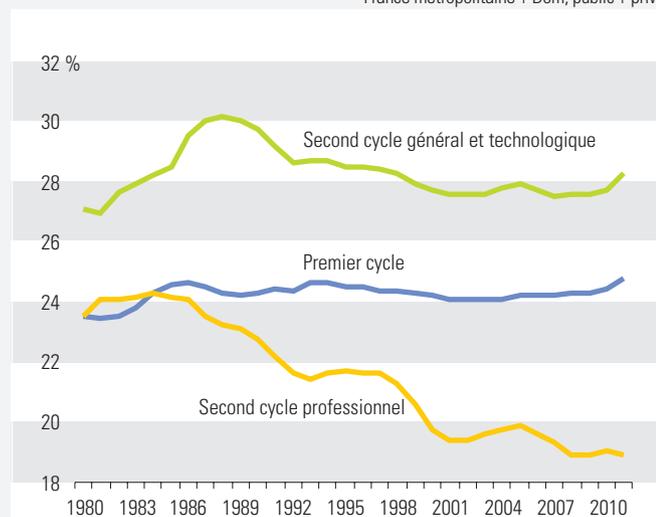
Différents indicateurs existent pour mesurer les conditions d'accueil dans le second degré. On peut distinguer trois variables de base – les élèves, les enseignants et les classes – dont l'ordre de grandeur est respectivement de plus de 4 millions, environ 400 000 et 200 000 pour le seul enseignement public. Le rapport du nombre d'élèves au nombre d'enseignants (taux d'encadrement) diffère radicalement du rapport du nombre d'élèves au nombre de classes (taille des classes). La classe, aussi appelée « division » dans le second degré, regroupe des élèves suivant des enseignements communs, généralement obligatoires (tronc commun). Un « groupe » concerne un sous-ensemble d'élèves d'une division qui suit un enseignement ayant donné lieu à un dédoublement (travaux pratiques, dirigés, module, etc.). Il peut aussi réunir des élèves issus de plusieurs divisions pour l'enseignement des options, des langues vivantes ou anciennes. Une « structure » pédagogique (division ou groupe) réunit des élèves qui suivent en commun des enseignements.
E/D : nombre moyen d'élèves par division ;
E/S : nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Cet indicateur mesure le nombre d'élèves dont un enseignant a la charge en moyenne pendant une heure. Sa formule est :

$$E/S = \frac{\sum h_i x_i}{\sum h_i}$$

où h_i est le nombre d'heures d'enseignement assurées devant la structure (classe entière ou groupe) et x_i est l'effectif d'élèves de la structure.

01 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe (1980-2011)

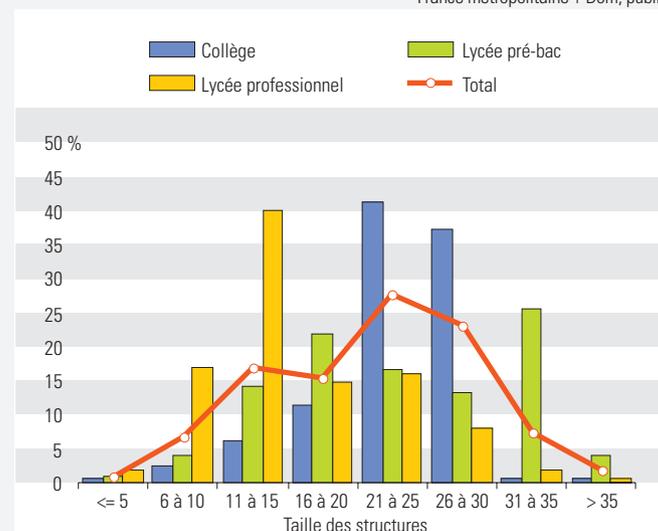
France métropolitaine + Dom, public + privé



Source : MEN-MESR-DEPP

02 Répartition des heures d'enseignement selon la taille des structures et le type de formation (2011)

France métropolitaine + Dom, public



Source : MEN-MESR-DEPP, bases relais – Rentrée 2010

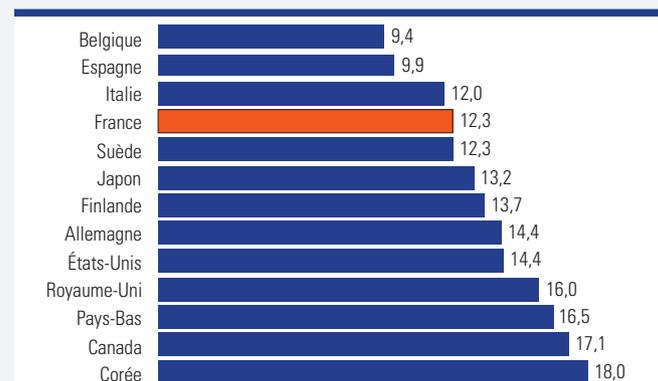
03 Taille des structures par type de formation à la rentrée 2011

France métropolitaine + Dom, public

Type de formation	Nombre d'élèves par division (E/D)	Taille moyenne des structures (E/S)	% heures dans les structures <= 10 élèves	% heures dans les structures > 35 élèves	% heures en groupes
Collège	24,5	23,5	2,9	0,5	18,1
Segpa	13,5	12,7	29,1	0,1	24,1
Lycée professionnel	19,1	16,3	18,8	0,6	45,2
Lycée pré-bac	29,1	24,2	4,8	3,9	49,9
CPGE	36,0	28,4	8,1	33,5	40,9
STS	23,0	19,1	12,0	2,0	39,7
Total	24,6	21,8	7,7	1,8	32,4

Source : MEN-MESR-DEPP

Nombre d'élèves par enseignant dans le second degré (2010)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2012